

5a-Analyse du trafic dans le sens Nuillé sur Vicoin - St Berthevin

3 points de comptage ont été installés pendant une semaine à l'intérieur de l'agglomération :

- Point 1 : rue d'Anjou : près du panneau d'agglomération L'Huisserie (Nuillé).
- Point 2 : rue du Bois : sortie zone 30 à hauteur du rond-point des Saveurs.
- Point 3 : rue du Bois : niveau z.a. (menuiserie Alexandre).

1. DENSITE DU TRAFIC

Nombre total de véhicules	Moyenne journalière		Types de véhicules				
	Sur 7 jours	Du lundi au vendredi		2 roues (motos, vélos, ...)	Voitures	Camions (6-12 m)	Camions (12-40 m)
Point 1	2 785	3 006	sur 7 jours :	2.5 %	92.2 %	4.3 %	1.0 %
			sur 5 jours :	2.6 %	91.3 %	4.9 %	1.2 %
Point 2	2 506	2 718	sur 7 jours :	4 %	92.5 %	3.1 %	0.4 %
			sur 5 jours :	4.2 %	91.8 %	3.5 %	0.5 %
Point 3	2 985	3 243	sur 7 jours :	1.2 %	93.9 %	4.4 %	0.4 %
			sur 5 jours :	1.2 %	93.2 %	5.1 %	0.5 %

Commentaires :

En semaine, plus de 3 000 véhicules rentrent à L'Huisserie, en moyenne par jour, par la route de Nuillé. La moyenne journalière baisse (3009 à 2785) si on intègre les comptages du samedi et surtout le dimanche (-40% par jour).

En semaine (lundi au vendredi) en moyenne journalière, sur 100 véhicules arrivant à L'Huisserie par la route de Nuillé, 90 passent au rond-point des Saveurs mais on en compte 108 rue du Bois à hauteur de l'entreprise Alexandre. Cela peut signifier qu'en rentrant par la route de Nuillé, des véhicules :

1. se dirigent plutôt dans la direction de St Berthevin (2743) que vers Laval-Avesnières (266). Cependant, par ailleurs, rue de Laval, les comptages en semaine

et dans ce sens de circulation, font état de 1934 v/j de moyenne. Il y aurait donc un apport important venant des quartiers.

Les chiffres passant de 91 à 108 sur la rue du Bois montre qu'il y a un afflux de circulation en provenance des quartiers des Lauriers, de la Fuye et de L'Orée du Bois.

Types de véhicules :

- La voiture est omniprésente de 91 à 94 % des véhicules. Même si les vélos circulant sur les allées n'ont pas été comptés, il y a un renfort de circulation des 2 roues au niveau de la zone 30 de la rue du Bois (environ 4 % des véhicules)
- Les poids lourds rentrent très peu dans L'Huisserie (35 par jour) et empruntent peu l'axe Nuillé - St Berthevin (16 à 17 par jour).

2. ÉVOLUTION DE LA CIRCULATION SUR 24 HEURES

1. une période de 5h → 9h30 :

Circulation très faible dans la nuit (de 4 à 8 v/h). Elle s'accroît subitement vers 5h du matin (25 à 40 v/h) puis diminue à nouveau. À 6h30 le trafic reprend (de 80 à 140 v/h). Puis il s'accroît rapidement à compter de 7h30. À 8h il oscille entre 460 et 500 v/h au point 1. Ce trafic régresse ensuite jusqu'à 9h où il est encore aux environs de 400 v/h.

Cependant, à la lecture du tableau suivant (calcul sur les 5 jours de semaine) :

Trafic moyen journalier*

Lieux Horaires	Point 1 : entrée route de Nuillé	Point 2 : Rond- point des Saveurs	Point 3 : Z.A. Aubépin
7h 30→ 8h	251	175	239
8h → 8h30	189	129	204
8h30 →9h	200	145	204

On peut constater que les véhicules entrant par Nuillé se dirigent pour une grande part vers le bois (point 2) . Les autres prenant sans doute la direction de Laval Avesnières.

Cependant, l'augmentation du trafic au point 3, s'expliquerait par l'apport de véhicules venant des quartiers des Rosiers, de la Fuye et de l'Orée du Bois.

2. une période 9h30 → 17h00 :

Le trafic moyen sur cette période est d'environ 160 v/h (avec environ 30 v/h) sur les 3 points de repérage.

Puis jusqu'à 16h30, la circulation moyenne sur les 3 points varie entre 160 et 190 v/h.

3. une période 16h30 → 18 h :

De nouveau le trafic s'intensifie. Il varie entre 200 v/h et 250 v/h et cela sur les 3 points de repérage

4. une période 18h → 19h :

Le trafic est moins dense notamment au point 3. Il varie de 160 à 210 v/h en moyenne.

5. Après 19h :

De 19h à 20h30, le trafic varie entre 90 v/h et 120 v/h. Passé 21 h c'est 20 à 30 v/h qui traversent l'agglomération dans ce sens Nuillé → St Berthevin.

Commentaires :

Dans le sens Nuillé → le Bois :

- Le matin, le trafic est plus important dans ce sens que dans l'autre. D'abord une augmentation à compter de 6h30 (80 à 140 v/h en moyenne). A 8h00 c'est 460 à 500 v/h au panneau agglomération en provenance de la route de Nuillé. Une partie de ces véhicules se dirige vers Laval mais les quartiers des Lauriers, de la Fuye et de l'Orée du Bois grossissent le trafic au sortir dans la direction du bois. (A noter que dans le sens inverse (St Berthevin → le bourg) le trafic est de 80 à 85 v/h entre 7h30 et 8h30).

- La circulation est plus calme jusqu'à 13h. L'augmentation du trafic entre 13h et 15h, se fait principalement sentir au point 3 (sortie vers le bois) avec un pic de 370v/h vers 14h. Cela correspond à l'accroissement repéré au même point entre 11h30 et 13h mais dans l'autre sens. Il semble donc que beaucoup de L'Huissériens regagnent leur habitation pour le repas de midi en se dirigeant vers le quartier de la Fuye, de l'Orée du Bois ou des Rosiers.
- Intensification de la circulation entre 16h30 et 18h sur les 3 points (200 à 250 v/h).
- La nuit est calme sauf les nuits de vendredi samedi et samedi-dimanche : entre 0h et 3h du matin, le trafic peut atteindre 50 v/h.

3. VITESSE DES VEHICULES

Moyenne véhicule/heure	Lundi au vendredi			Samedi et dimanche			
Point 1	50 km/h max	50 à 70 km/h	+ 70 km/h	50 km/h max	50 à 70 km/h	+ 70 km/h	
	2 087 (69.36 %)	917 (30.47 %)	5 (0.17 %)	1 507 (67.8 %)	716 (32.2 %)	3 (0 %)	
Point 2	30 Km/h max	30 à 50 km/h	> 50 km/h	30 Km/h max	30 à 50 km/h	> 50 km/h	
	2 715 (98.98 %)	3 (0.2 %)	0	1 970 (99.78 %)	4.5 (0.22 %)	0 (0 %)	
Point 3	50 km/h max	50 à 70 km/h	> 70 km/h	50 km/h max	50 à 70 km/h	> 70 km/h	
	1 748 (53.88 %)	1 491 (45.68 %)	3.8 (0.14 %)	1 233 (52.71 %)	1 105 (47.24 %)	2 (0.05 %)	

Commentaires :

Point 1 : (niveau sortie agglomération direction Nuillé environ 10 m après le panneau)

La vitesse autorisée (50 km/h) est respectée par 69.36 % des véhicules.

- 26.63 % roulent entre 50 et 60 km/h
- 3.80 % roulent entre 60 et 70 km/h

La route est montante et accède au rond-point de Bourrienne qui symbolise l'entrée dans l'agglomération.

Par jour : moins de 4 % des véhicules (soit environ 120 véhicules sur plus de 3 000) dépassent les 60 km/h.

Point 2 :

La Vitesse est respectée. Le passage du centre, la chaussée surélevée rue du bois oblige à rouler à une vitesse modérée et les 30 km/h sont respectés à 99 %.

Point 3

Passé le rond-point de la Villa (Super U), on constate que certains conducteurs accélèrent avant d'arriver au rond-point du bois puisque seuls 53.88 % des véhicules respectent la limitation à 50 km/h à cet endroit.

En moyenne, 42% circulent entre 50 et 60 Km/h. Cela signifie que 4.12 % des véhicules dépassent les 60 km/h soit environ 134 véhicules sur les 3 243 en moyenne par jour ;

Pas de véhicules dépassant les 80 km/h.

A noter qu'il n'y a pas de rue débouchant sur cette portion de rue entre les deux ronds-points sur la droite, ni sur la gauche.

*